

CONSEIL POUR LA RECHERCHE DE STAGE EN ENTREPRISE

Date : 21, 22 et 23 février 2024

Voici quelques pistes pour vous aider.

- Chercher **un ou plusieurs secteurs d'activités** (vente, industrie, social, ...) ou dans quelle(s) **entreprise(s)** vous aimeriez effectuer votre stage. Il faut avoir plusieurs idées car le stage ne sera pas toujours possible (confidentialité, accueille seulement les personnes majeures, etc.).
- Pour trouver des idées d'entreprise, vous pouvez rechercher sur le site « pagesjaunes.fr » qui recense les entreprises et les classe en secteurs ; vous pouvez aussi vous rendre au Point Accueil Emploi de Noyal.
- Pour prendre contact, vous pouvez téléphoner à l'entreprise, envoyer un mail, ou vous rendre sur place. Vous pouvez aussi demander à une connaissance (famille ou ami qui travaille dans l'entreprise) les coordonnées de l'entreprise ou d'une personne à contacter. Il faut généralement s'adresser au « responsable des ressources humaines ». C'est lui/elle qui gère le personnel des entreprises.
- Il est conseillé d'adresser une lettre pour confirmer la demande ; celle-ci pourra être accompagnée d'une lettre de la principale du collège. Un modèle de lettre de motivation est donné en vie de classe et disponible dans Folios.
- Pour finaliser l'accord de l'entreprise, une convention, doit être signée entre l'entreprise, la famille et le collège. La convention est donnée par le professeur principal. Elle doit être complétée par l'entreprise et la famille avant d'être signée par la principale (par le biais du professeur principal). Deux copies vous sont ensuite redonnées: une pour l'entreprise, et une pour la famille.
- Si vous êtes en difficulté pour trouver un stage, parlez-en vite au professeur principal.
- Si vous souhaitez effectuer un 2ème stage, une demande écrite doit être adressée au chef d'établissement (il s'agit d'une dérogation au cadre réglementaire). Le stage des 21, 22 et 23 février 2024 reste obligatoire quoi qu'il arrive.

Bonne recherche.